



→ Salaire et perspectives d'évolution professionnelle

Le salaire net de l'auxiliaire officiel contractuel en début de carrière est de 1660€ par mois, pour un temps de travail de 32 h 40/semaine.

Évolution professionnelle : les auxiliaires officiels contractuels peuvent passer un concours pour intégrer la fonction publique et devenir Technicien supérieur vétérinaire et alimentaire. Ils deviennent alors fonctionnaire avec une rémunération plus élevée (2135€ net/mois, en début de carrière avec une progression régulière).

Après une période de formation de quatre mois à l'Institut national de formation des personnels du ministère de l'agriculture (INFOMA, à Corbas, métropole de Lyon), ils prennent une nouvelle affectation, la plupart du temps en abattoir et souvent dans l'abattoir dans lequel ils travaillent déjà. Ils peuvent ensuite, au cours de leur carrière, demander des mobilités vers d'autres postes (inspecteur en santé et protection des animaux en élevage notamment).



Vous souhaitez nous rejoindre ?

→ Pour en savoir plus

Les contrôles sanitaires en abattoir (vidéo)



Le métier de technicien supérieur spécialité « vétérinaire et alimentaire »



→ Vous souhaitez postuler ?

Envoyez une lettre de motivation et un CV à la structure indiquée ci-dessous, par voie postale ou par mail.

→ Pour nous contacter

Se rapprocher de la direction départementale en charge de la protection des populations.

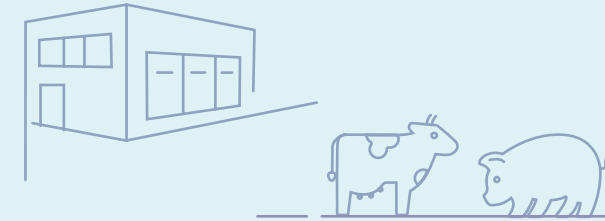
Coordonnées de la direction départementale

agriculture.gouv.fr



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Devenez inspecteur des services vétérinaires en abattoir

Un métier porteur de sens

Une mission de service public au cœur des enjeux de société au sein d'équipes engagées

Rejoignez-nous !





Les services vétérinaires d'inspection en abattoir

Présents au sein des abattoirs, **les services vétérinaires** de l'État jouent un rôle clé dans l'alimentation quotidienne de millions de Français. Ils sont un maillon incontournable entre l'élevage, l'industrie agroalimentaire et les consommateurs.

- **Ils assurent le contrôle sanitaire.** Chaque abattoir en France abrite un service vétérinaire d'inspection composé d'agents du ministère chargé de l'agriculture.
- **Ils surveillent les activités de l'abattoir** de l'arrivée des véhicules de transport des animaux jusqu'à l'expédition des viandes.
- **Ils sont composés d'auxiliaires officiels** encadrés par un vétérinaire de l'État.

→ Leurs missions

Les services vétérinaires d'inspection agissent au quotidien et dans tous les abattoirs de France pour permettre à chacun de manger en toute confiance, dans le respect de l'animal, au travers de **trois missions clés** :

La sécurité sanitaire

Contrôler l'hygiène et la sécurité sanitaire des aliments



La santé animale
Détecter les maladies animales



Le respect des animaux
Veiller à la bientraitance des animaux



→ Protéger la santé humaine dans le respect de l'animal

Les services vétérinaires d'inspection ont un rôle à la fois de «sentinelle» et de «police» auprès des abatteurs, des éleveurs et transporteurs et des consommateurs.



Mon rôle est important pour protéger le consommateur et garantir que l'animal est traité comme il se doit : je suis fière de mon travail et consciente de l'importance de mon métier.

Diane P. Auxiliaire officielle des Services vétérinaires depuis 2010



Je représente l'État en étant impartial et en donnant une bonne image de la fonction publique dans les établissements concernés par nos contrôles, et j'estime réaliser un travail très utile au sein de la société.

Gaëtan, auxiliaire officiel contractuel depuis 2022



→ Leurs valeurs

- ✓ La rigueur
- ✓ L'autorité
- ✓ L'indépendance
- ✓ L'esprit d'équipe
- ✓ L'impartialité
- ✓ La technicité



Le métier de l'auxiliaire officiel

Les auxiliaires officiels réalisent différentes tâches :

- Inspection des animaux à leur arrivée à l'abattoir ;
- Inspection des conditions d'abattage et des ateliers annexés ;
- Inspection des carcasses et des abats sur la chaîne d'abattage, prélèvements pour analyses de laboratoire.

→ Conditions de travail

Les horaires des auxiliaires officiels sont en lien avec les horaires de l'abattoir, en général tôt le matin (6h-13h), 4 jours par semaine. Une partie importante du travail s'effectue au poste d'inspection des carcasses et des abats, en milieu humide et bruyant.

Compte-tenu de ces conditions, des rotations de postes régulières sont organisées au sein de l'équipe, ainsi qu'un temps au bureau pour réaliser l'enregistrement des contrôles et d'autres tâches administratives.

→ Profil recherché

La motivation et l'intérêt pour ce métier sont essentiels, ainsi qu'un fort esprit d'équipe. Avoir le BAC favorise plus rapidement une intégration dans la fonction publique (titularisation).

Les+ notions de biologie et/ou anatomie, connaissance de l'élevage, HACCP (système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques).